



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec

**Montréal, le 17 avril 2020**

Monsieur Jean Boulet  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

Monsieur Christian Dubé  
Président du Conseil du trésor  
875, Grande-Allée Est, 4<sup>e</sup> étage, sect. 100  
Québec (Québec) G1R 5R8

Monsieur Pierre Fitzgibbon  
Ministre de l'Économie et de l'Innovation  
710, place D'Youville, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y4

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
12, rue Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5L3

*Par courriel*

**Objet : Relance économique  
et services d'architecture**

**Messieurs les ministres,**

Les 370 firmes d'architecture que l'Association des Architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) représente sont déjà en train de participer à la relance de l'économie et croient, comme vous, que le secteur de la construction sera un moteur important de cette reprise.

Les PME de services professionnels en architecture sont des maillons essentiels de la chaîne d'approvisionnement qui contribue à la construction des infrastructures publiques et privées. Leur contribution porte sur les analyses d'avant-projets, l'élaboration des programmes fonctionnels et techniques, la conception des bâtiments, la préparation des plans et devis définitifs, la surveillance des travaux, l'émission des certificats de conformité et la coordination d'ensemble des projets. Les firmes poursuivent actuellement la grande majorité de leurs activités en télétravail. Cependant, certaines tâches ne peuvent pas être effectuées à l'heure actuelle, car elles nécessitent une présence physique sur les sites des ouvrages, notamment pour des services en amont de la construction, qui conditionnent l'échéancier de l'ensemble du projet.

**L'AAPPQ propose que soient reconnues comme essentielles ou prioritaires les activités de relevés sur site, qui sont des tâches de mesurage et de collecte de données nécessaires à la conception et à la préparation des plans et devis.**

Autoriser ces activités pourrait éviter un ralentissement ou même une paralysie de la chaîne d'approvisionnement, en permettant l'élaboration des plans et devis, qui sont des services qui peuvent être rendus à distance. Les chantiers de construction pourraient donc reprendre plus facilement.

---

AAPPQ  
420, rue McGill  
Bureau 302  
Montréal (Québec) H2Y 2G1

T. : 514 937-4140  
C. : aappq@aappq.qc.ca  
W. : www.aappq.qc.ca  
🐦 : ArchitectesQC



Ces relevés peuvent être réalisés à l'extérieur ou à l'intérieur, en milieu occupé ou non, et il est possible de procéder à ces tâches tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation prescrites par l'INSPQ, étant généralement réalisées par une ou deux personnes.

Les activités des firmes d'architecture, incluant celles des relevés, sont essentielles au respect des échéanciers et au cheminement critique des projets. **Dans le contexte de la reprise imminente des travaux de construction, l'AAPPQ vous propose d'autoriser rapidement l'ensemble de leurs services.** La très grande majorité de ces tâches peuvent être réalisées facilement en respectant les directives de l'INSPQ et sont essentielles pour faciliter la reprise des chantiers de construction.

Nous vous offrons toute notre collaboration afin que cette autorisation soit effectuée dans le plus grand respect des directives destinées à protéger la santé publique et qu'elle favorise une reprise harmonieuse des travaux de construction publics et privés.

Dans l'attente d'une décision, je reste à votre disposition pour tout complément d'information ou toute collaboration que vous jugerez nécessaire.

Je vous prie de recevoir, messieurs les ministres, mes salutations distinguées.

**Lyne Parent**  
Directrice générale